



République Française

Ville de La Croix-Valmer

Le Maire,

Direction de l'Environnement

Affaire suivie par Monsieur Jacques DETAILLE

Tél. : 06 33 79 92 30

Fax. : 04 94 79 51 28

e-mail : developpement-durable@lacroixvalmer-mairie.com

Nos réf. : FG/JD/BS

Objet : Agenda 21 local de La Croix Valmer
Appel à reconnaissance – session 2010

**MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
Commissariat Général au Développement Durable
Service de l'Économie, de l'Évaluation et de
l'Intégration du Développement Durable
Sous-Direction de l'Intégration des Démarches de
Développement Durable dans les Politiques Publiques
Bureau des Territoires
Tour Voltaire
92055 LA DEFENSE CEDEX

La Croix Valmer le, 17 Mai 2010

Monsieur le Ministre,

La commune de La Croix Valmer a l'honneur et le plaisir de vous présenter son Agenda 21 local, avec lequel vous trouverez toutes les pièces constitutives du dossier annexé à cet envoi.

Nous nous sommes engagés dans cette démarche lors de notre investiture en Mars 2008 et plus particulièrement par la création de la Commission Développement Durable, initiatrice du projet d'élaboration de notre Agenda 21.

C'est une initiative ambitieuse mais raisonnée pour notre village attaché à préserver la qualité de vie qui fait sa réputation. Ainsi les enjeux de notre territoire vous sont rappelés dans le document de stratégie de mise en œuvre ainsi que dans la synthèse de notre démarche.

La participation décidée et volontaire de toutes les forces vives de La Croix Valmer a permis d'établir un diagnostic pertinent, pour affirmer ensuite nos engagements dans un plan d'action résolument tourné vers le maintien et la protection et le développement de notre territoire, s'appliquant à faire évoluer les comportements de chacun en matière de développement durable.

Je souhaite fortement que ce dossier de candidature, fondé sur les objectifs attendus par votre ministère, sache vous convaincre de la force de nos engagements à travers la qualité de ce projet, bénéficiant ainsi de la reconnaissance nationale en tant qu'Agenda 21 local.

Je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma très haute considération.

Le Maire,
François GIMMIG

